

2.1. Auteur de l'instrument : MERKLIN-SCHÜTZE, 1869.

2.2. Historique :

Pour compléter le grand orgue construit par la maison Merklin-Schütze, présenté en 1867 à l'Exposition universelle de Paris et posé en 1869, Mgr Trouillet, le curé bâtisseur de l'église Saint-Epvre, commanda un orgue de chœur à la même manufacture parisienne. On ne sait pas exactement à quelle date il fut installé, mais il est certain qu'il était en place en 1872, date à partir de laquelle il fut assuré pour une valeur de 10.000 francs.

La seule transformation qu'il ait subie fut réalisée par le facteur Kuhn de Männedorf (CH), par l'intermédiaire de sa filiale de Nancy, probablement vers 1911, au moment où le même facteur travailla aussi au grand-orgue. On trouve en effet le nom de Josef Weidmann, tuyautier de Kuhn ayant aussi signé dans l'orgue de chœur de la cathédrale de Nancy, sur le premier tuyau de la Gambe du récit. Cette transformation consista à :

- poser les basses du Salicional 8 sur des moteurs pneumatiques ;
- supprimer la coupure en basses et dessus de la Trompette 8 pour affecter le tirant libéré à un accouplement I/II pour la première octave ;
- renouveler la Gambe 8 du récit ;
- emprunter au récit la première octave du Bourdon 8 du grand-orgue ;
- emprunter à la pédale le Bourdon 16 du grand-orgue ;
- ajouter un trémolo.

Eu égard à la qualité de cet instrument et à son degré de conservation, la partie instrumentale de l'orgue de chœur a été classée au titre des Monuments historiques par arrêté du 30 novembre 1990.

Depuis lors, l'instrument a subi un sinistre : un clochard, qui s'était laissé enfermer dans l'église et s'était réfugié dans l'orgue lorsqu'il avait entendu quelqu'un venir, s'est affolé lorsque cette personne s'est mise à jouer de l'orgue et s'est affalé sur la tuyauterie du grand-orgue.

2.3. Sources d'archives :

Archives de la paroisse Saint-Epvre de Nancy.

2.4. Bibliographie :

Depoutot (René), *Les orgues des églises St-Epvre de Nancy*, Mémoire de maîtrise, Université de

Strasbourg II, 1979, pp. 60-64.

Rieger (Christian), "Die Merklin-Orgel der Kirche St. Epvre in Nancy", *Ars organi*, juin 1988,

pp. 93-94.

Meignien (Jean-Marie), *Inventaire des orgues, Nancy*, ms., 1988.

Lutz (Christian) et Depoutot (René), *Orgues de Lorraine, Meurthe-et-Moselle*, Metz, 1990, pp. 263-265.

3. Analyse technique de l'instrument :

3.1. Buffet :

Comme d'autres pièces du mobilier de la basilique Saint-Epvre, le buffet de l'orgue de chœur fut commandé par Mgr Trouillet aux frères Alphonse et Théophile Klem, ébénistes et sculpteurs à Colmar. Théophile Klem avait notamment réalisé une maquette du maître-autel pour servir de pièce de maîtrise. Quant à Alphonse Klem, il vint s'établir à Nancy en 1872, à la demande de Mgr Trouillet, et il épousa la même année Constantine Merklin, la fille aînée de Joseph Merklin ; une autre fille du facteur épousa Auguste Joly, qui fut organiste de Saint-Epvre de 1877 à 1884.

Bien que cachée derrière le maître-autel, cette élégante boiserie néo-gothique s'intègre remarquablement dans le mobilier de la basilique. Le meuble est entièrement confectionné en chêne verni. Les tuyaux de façade, en étain, avec écussons rapportés et relevés en ogive, sont répartis sur trois côtés de l'orgue, le dernier côté coïncidant avec la face arrière du maître-autel. Tous les tuyaux sont des chanoines, à l'exception des 12 premiers tuyaux de la Montre, situés dans la plate-face centrale sauf le tuyau H qui est situé dans la plate-face de gauche. Comme souvent chez Merklin, la base des pieds des tuyaux s'est affaissée en raison d'un métal trop mou.

3.2. Partie instrumentale :

3.2.1. Composition actuelle des jeux :

I Grand-orgue (56 notes, C-g^{'''})

Bourdon 16

Montre	8	
Bourdon	8	
Salicional	8	
Prestant	4	
Trompette coupure, " <i>Trompette</i>	8	Jeu coupé en basses et dessus à l'origine, mais Kuhn a supprimé la affectant le tirant " <i>Trompette dessus</i> " à la Trompette et le tirant <i>basse</i> " à un accouplement I/II pour C-H.

II Récit expressif (56 touches au clavier, 44 notes au sommier, c-g''')

Bourdon harm.	8
Gambe	8
Flûte harm.	4
Basson-Hautbois	8

Pédale (27 notes, C-d')

Soubasse 16 Emprunt du Bourdon 16 du grand-orgue, actuellement pneumatique, de Kuhn,
mais mécanique à l'origine.

Accouplement II/I

Accouplement I/II pour C-H (actionné par le tirant "*Trompette basse*", cf. supra)

Tirasse I

Appel anches I (par registres superposés)

Trémolo (de Kuhn)

3.2.2. Sommiers :

A gravures, en chêne, de Merklin.

- 1 sommier pour le grand-orgue, diatonique avec basses aux extrémités. Ordre des chapes : Montre 8, Bourdon 8, Salicional 8, Bourdon 16, Prestant 4 et Trompette 8.
- 1 sommier pour le récit, diatonique avec basses au centre, placé en hauteur, au-dessus des aigus du grand-orgue. Laye à l'arrière. Ordre des chapes : Gambe 8, Bourdon harmonique 8, Flûte harmonique 4 et Basson-Hautbois 8.

3.2.3. Transmission :

Mécanique non suspendue, avec rouleaux d'abrévés en fer peint en noir et

équerres en laiton. Tirage mécanique des jeux, avec sabres en fer.

3.2.4. Console :

La console indépendante est tournée vers le fond de l'abside et fermée par un couvercle horizontal. Claviers en chêne, frontons à angle droit, naturelles replaquées de matière synthétique blanche, feintes en ébène. Octave : 160 mm. Pédalier droit en chêne, d'origine, avec feintes plaquées de palissandre. Tirants de jeux de section ronde, disposés en gradins, avec porcelaines blanches au grand-orgue, bleues au récit (sauf pour la Gambe, blanche avec un cercle rouge) et jaunes à la pédale. Accouplements, appel et trémolo par pédales à accrocher. Expression du récit par cuiller à cran, à droite. Plaque d'adresse en acajou incrusté de laiton, indiquant :

SOCIETE ANONYME

Paris Pour la fabrication de grandes orgues et d'harmoniums
Bruxelles Grande médaille Médaille de 1e cl.

Londres Paris
1851 1855

Etablissements

MERKLIN-SCHUTZE

3.2.5. Tuyauterie :

A l'exception de la Gambe 8 du récit, la tuyauterie est entièrement de Merklin, caractéristique de la manière de cette manufacture durant les années 1860. L'harmonie de Merklin est bien conservée mais la tuyauterie du grand-orgue a beaucoup souffert lors du sinistre, avec de nombreux tuyaux pliés ou écrasés.

Dans le détail, la tuyauterie se présente de la manière suivante :

I Grand-orgue :

Bourdon 16 C-d' en sapin, bouchés, dont C-H postés à l'arrière, contre le maître-autel. ds'-g''' en étoffe, dont ds'-h' bouchés et c"-g''' à cheminées, avec calottes mobiles.

Montre 8 C-H en façade, en étain, avec entailles de timbre.

c-g''' sur le sommier, en étain, avec entailles, oreilles sauf f"-g'''.

Bourdon 8 C-H en sapin, bouchés et postés.
c-g''' en étoffe, avec calottes mobiles, dont c-h bouchés et c'-g''' à cheminées.

Salicional 8 C-g''' en étain, dont C-c postés sur des moteurs pneumatiques de Kuhn, et cs-g'''
sur le sommier. Entailles de timbre. C-f avec rouleaux en laiton, fs-e''

avec

oreilles.

- Prestant 4 C-g''' en étain, à l'intérieur, avec entailles, oreilles sauf fs'-g'''.
- Trompette Bertounèche. 8 Pavillons en étain, sans entailles de timbre, noyaux anglais, rigoles

Récit expressif :

- Bourdon harm. mobiles, c''-g''' 8 Tuyaux en métal. c-h bouchés, c'-h' à cheminées, avec calottes tuyaux octavians, avec entailles et oreilles. Un dispositif mis en place par Kuhn et actuellement hors d'usage permettait d'emprunter pneumatiquement la première octave du Bourdon du grand-orgue au récit.
- Gambe de chœur de Weidmann 8 Jeu de Kuhn, de même facture que les tuyaux en métal de l'orgue la cathédrale, avec écussons en ogive. c marqué "*Gamba 8' Nancy Josef*". c-g''' en étain, avec entailles de timbre, c-fs' avec rouleaux en laiton et g'-g''' avec bavettes.
- Flûte harm. 4 Tuyaux en étain, avec entailles, dont c'-g''' octavians.
- Basson-Hautbois 8 c-h Basson, c'-g''' Hautbois, pavillons en étain, noyaux anglais.

3.2.6. Diapason :

La à 435 Hz.

3.2.7. Soufflerie :

L'alimentation en vent est assurée par un réservoir à quatre plis compensés, caractéristique de Merklin, placé dans le soubassement, sous le sommier du grand-orgue, avec compas en chêne. Il est alimenté par deux pompes cunéiformes actionnées par un levier à main, ou par un ventilateur électrique caché dans le soubassement du maître-autel. Les portevents sont en sapin, peints en brun, et les postages sont en plomb. Les soufflets anti-secousses sont d'origine.

4. Programme de travaux :

4.1. Présentation générale :

Les travaux qui sont à entreprendre seront indirectement payés par les assurances. Il est donc prévu de réparer l'instrument pour le remettre en bon état de jeu, pour qu'il soit pleinement utilisable par la paroisse St-Epvre, mais pas de le restaurer en profondeur et encore moins de revenir sur les modifications apportées par Kuhn au début du XXe siècle.

Même s'ils demeurent modestes, les travaux entrepris seront effectués avec les mêmes soins scrupuleux que pour tout orgue classé au titre des Monuments historiques. Seules les pièces trop altérées pour garantir un fonctionnement fiable seront remplacées, en copie stricte des modèles anciens. Toute décision s'écartant du programme de travaux défini par le CCTP devra être soumise au maître d'œuvre. Tous les collages se feront à la colle organique à chaud.

Durant toute la durée du chantier, les accès à la Basilique se feront en concertation avec le curé de la paroisse Saint-Epvre. Des barrières en bois de même couleur que les stalles seront placées entre les stalles et l'orgue de chœur afin de condamner l'accès au chantier depuis le chœur. L'emplacement exact de ces barrières sera défini avec le Maître d'Ouvrage lors de l'ouverture du chantier. Tous les accès au chantier se feront par la grille du déambulatoire située au droit de l'orgue de chœur qui sera munie, pour la durée du chantier, d'une chaîne et d'un cadenas fournis pas la ville ainsi que d'un panneau « chantier interdit au public » fourni par le facteur d'orgues. Aucun accès ne se fera par le chœur de l'église. Les livraisons à l'intérieur de l'église se feront exclusivement par le transept ouest lors des heures de fermeture de l'édifice au public. A cet effet, le facteur d'orgues devra anticiper les livraisons pour prendre les arrêtés d'interdiction de stationner au droit de la porte du transept. Pendant les heures d'ouverture de l'église au public, la grille du déambulatoire délimitant le chantier devra être fermée. Durant toute la durée du chantier, celui-ci devra être tenu propre et bien rangé.

4.2. Composition prévue :

A l'issue des travaux, la composition sera exactement semblable à celle trouvée au démontage.